

Charte des valeurs ajoutées



www.turbulences.eu

Charte des Valeurs Ajoutées

L'association **Turbulences !**, créée depuis Avril 1992, reconnue d'intérêt général, développe des activités artistiques, culturelles et de créations dans le domaine des Arts Vivants édifiées sur des valeurs humaines, sociales, solidaires, avec et pour des personnes en situation de handicap, notamment autisme et troubles apparentés. Ces médiations sont un outil précieux pour révéler, valoriser le potentiel de personnes exclues des canaux habituels de communication depuis la petite enfance. Ce sont des vecteurs privilégiés pour faire évoluer le regard sur le handicap. Le lien social est au cœur du propos artistique des créations.

L'association gère 2 établissements, développés sur sa pratique, implantés dans le XVII^e arrondissement, depuis janvier 2007 : l'**ESAT** (Etablissement et **S**ervice d'**A**ide par le **T**ravail) et la **SAS** (**S**ection d'**A**daptation **S**pécialisée) Turbulences !

Ils représentent un espace de travail et un espace de formation, avec l'offre d'un lieu culturel et artistique : **les Chapiteaux Turbulents !**

Ils proposent une production et des services diversifiés, garantissent l'accompagnement personnalisé de quarante et une personnes adultes, signifient une inscription dans le pacte social.

Le **projet associatif** de Turbulences !, définit ses **fondamentaux** et son engagement vis-à-vis des personnes, des familles, des professionnels, des donateurs, des adhérents, des mécènes, des partenaires, des pouvoirs publics :

- Respecter la dignité de la personne, la confidentialité
- Définir, actualiser de façon permanente le parcours adapté à la personne s'inscrivant dans le cadre cohérent des besoins du service
- Dialoguer avec les familles, les représentants légaux, les institutions
- Rechercher l'adhésion aux valeurs et l'éthique de l'association
- Appliquer les règlements et codes en vigueur quant à l'organisation du travail, des droits, de la représentativité, de l'évolution professionnelle
- Rendre transparent la gestion, la communication sur les activités
- Evaluer, établir une veille par la dynamique du processus de démarche qualité.

Le **processus d'évaluation**, mené par l'Association, s'intègre dans le cadre réglementaire et les recommandations publiées par l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux) :

L'évaluation permet d'apprécier la capacité des 2 établissements à réaliser les missions qui lui sont confiées et la qualité de ses activités au regard de son autorisation.

Ce procédé permet à l'institution et à l'ensemble des membres de son équipe d'entreprendre une démarche collective continue d'amélioration de la qualité.

Elle est un dialogue interne entre les acteurs des différents niveaux de responsabilité, mais également entre l'institution et les autorités publiques chargées de délivrer et de renouveler les autorisations de fonctionnement.

L'Association, en complément de sa mission agréée médico-sociale, est aussi une **entreprise**, impliquée en tant qu'acteur économique, avec des obligations de résultats dans la gestion de son établissement **ESAT**.

Nous souhaitons maintenir une éthique dans ce champ et ainsi, sensibiliser, impliquer des entreprises partenaires pour lesquelles les thématiques d'emploi de personnes en situation de handicap, de diversité, de parité, de respect et gestion de la différence sont des axes de réflexion ou des pratiques objectives.

Notre volonté est de parfaire la qualité professionnelle des personnes et de la structure afin de répondre aux exigences croissantes d'un accueil convivial, de commandes, créations ou services. Cela pour le sens du travail, la valorisation de nos ressources humaines et dans la perspective de fidéliser les entreprises, associations, fondations, osant nos compétences.

Dans le cadre général d'une gestion désintéressée, nos objectifs sont de garantir la pérennité de notre outil de production, contribuer à l'amélioration des conditions de travail, nous consacrer aux stratégies de développement des activités, inspirer des initiatives sur le plan régional, national ou international, enrichir le niveau de motivation des équipes, médiatiser la démarche.

Nous faisons le choix de tendre vers les engagements de la charte Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) :

- Respecter les intérêts des clients et des consommateurs
- Préserver l'environnement
- Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés
- Valoriser le capital humain
- Respecter les droits fondamentaux de la personne
- Conjuguer les intérêts de l'entreprise et l'intérêt général
- Assurer la transparence du système de décision et de contrôle



Que ce soit dans le cadre de l'adhésion en tant que membre de l'association, de services sollicités dans le cadre de la production, de mécénats, de compagnonnages, l'association sollicite de ses adhérents, partenaires, clients, publics, qu'ils puissent se reconnaître dans ces conditions générales de collaborations.

L'Association affirme, par cette **Charte aux Valeurs Ajoutées**, sa volonté de conférer à la dimension sociale de sa raison d'être, un positionnement professionnel économique, où la contractualisation vaut aussi partage éthique.



102 Bld Voltaire
75011 Paris
Tel : 01.43.55.27.81
SIRET ASSOCIATION :
388 518 433 00023



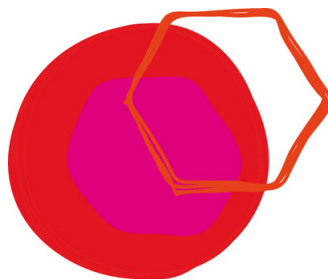
12 Bd de Reims
75017 Paris
Tél : 01.42.27.47.31



12 Bd de Reims
75017 Paris
Tél : 01.42.27.47.31
SIRET ÉTABLISSEMENTS :
388 518 433 00049



89 Rue des Cévennes
75015 Paris



www.turbulences.eu